



CDEN du 12 octobre 2021

Intervention d'un représentant élu UNSA Éducation

Monsieur le Préfet

Madame l'Inspectrice d'académie- Directrice Académique des services de l'Education Nationale

Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Conseiller départemental

Messieurs et Mesdames les maires

Messieurs et Mesdames les membres du Conseil Départemental

Messieurs et Mesdames les représentants des personnels de l'état

Messieurs et Mesdames les représentants des usagers

Monsieur le représentant des délégués départementaux de l'Education Nationale

Dans son discours de rentrée 2021 aux professeurs, Monsieur Blanquer précisait que cette année serait « une année de progrès pour notre Ecole et une année de réussite pour nos élèves. » en précisant l'importance de l'égalité de chance pour tous.

Le rôle des enseignants serait alors d'élever le niveau général et d'assurer l'égalité des chances avec pour moyens politiques le dédoublement des classes en réseau prioritaire et le renforcement des savoirs fondamentaux. »

A partir de cette déclaration, nous sommes en droit de nous demander quel était jusqu' alors le rôle des enseignants ?

Tout comme il est vrai, qu'avant les nouveaux programmes en Maternelle, « les acquisitions du langage et les premiers outils mathématiques » étaient des notions inconnues des enseignants. Il fallait donc le préciser.

Mais, il est vrai que les professeurs des écoles appartiennent à la catégorie socio-professionnelle des professions intermédiaires et ne rentrent pas dans la catégorie des professions intellectuelles supérieures. Ceci expliquant sans doute cela.

Toutefois, Monsieur le Ministre, les enseignants et cela quel que soit leur corps professionnel ont à cœur de mener leur métier pour la réussite de leurs élèves tout en tenant compte des progrès.

Voici la réalité sur le terrain :

L'école inclusive : « Le progrès passerait par l'accompagnement personnalisé des élèves » dites-vous. C'est un rift qui s'est ouvert entre votre discours et la réalité du terrain. Plus d'élèves bénéficieraient d'un accompagnement ? Mais à quel prix ? Les prises en charge des AESH se mutualisent et les horaires diminuent.

Vous parlez d'école inclusive. Mais vous faites fi des élèves à profil particulier qui sont en classe, qu'ils soient reconnus ou non comme porteur d'un handicap. Les classes accueillant ces élèves n'ont-elles pas droit à un regard voire un égard particulier ? L'enseignant inclut cet ou ces élève-s, sans que l'Institution ne se préoccupe ni du nombre de niveaux et/ou d'élèves dans la classe, ni du profil de la classe. L'enseignant se débrouillera bien !!

Nous ne doutons pas qu'au niveau départemental, les moyens ministériels alloués à l'inclusion sont investis au mieux.

Cependant les enseignants et les parents demandent un véritable accompagnement de ces enfants.

Un détail (*tout dépend pour qui*) : Pourquoi ces enseignants ne disposent-ils pas de masques transparents pour améliorer la lecture labiale lors de l'apprentissage de la lecture, alors que les études d'Agnès PICQUARD-KIPFFER (Maître de conférences à l'Université de Lorraine) et de Liliane SPRENGER CHAROLLES (Directrice de recherches au CNRS) en démontrent la nécessité ?

Sans doute parce que ce discours-là est moins porteur que celui qui consiste à afficher le nombre de classes qui restent ouvertes !

La Formation des enseignants ne répond pas suffisamment à leur demande. En réalité, l'Institution fait peu de cas de la formation initiale sachant que la formation continue se résume pour la majorité d'entre nous (tout en occultant l'expérience professionnelle) à l'enseignement du français et des maths.

Aucune formation sur les progrès scientifiques faits en matière d'éducation. Pourtant c'est bien là le dada de notre ministre, et cela devrait remonter notre lamentable niveau culturel !

Nous ne parlerons pas de la formation de ceux qui incluent des EPEB (élèves à profil éducatif particulier) car seuls sont formés les enseignants sur les postes spécifiques. Ou alors, ils doivent se former en candidat libre (Mais en sont-ils capables ? Après tout, ce ne sont que des professions intermédiaires, pas des intellectuels ?).

Selon la note d'information de la DEPP (Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance) N° 21.34 de septembre 2021 plus de huit professeurs des écoles sur 10 ont cité comme principale source de stress le fait d'être tenus **pour seuls** responsables de la réussite de leurs élèves, quel que soit le profil de ces derniers. Cette étude relève aussi que l'accompagnement prévu suite à une évaluation d'un enseignant est le moins fréquent au niveau européen...Sans remettre en cause les équipes départementales qui assurent au mieux le suivi avec les moyens alloués pour cela.

Dans un article d'ACTU Cantal, on peut lire que la carte scolaire décidée à l'issue du CDEN DU 22 février 2021 a été conçue avec une « cohérence pédagogique ». Mais où est la cohérence pédagogique lorsque des fermetures sont actées lors d'un ajustement de rentrée ?

Les équipes devraient être informées au cours de la carte scolaire des éventualités qui pourraient se présenter à la rentrée et s'y préparer. Oui, les enseignants préparent la rentrée pendant les vacances scolaires !

L'égalité des chances, c'est aussi avoir accès pour tous les élèves de France à un équipement sportif, numérique...de proximité et de qualité.

Dans nos écoles rurales malgré le soutien des municipalités, l'accès à ces infrastructures reste dispendieux en temps et en argent. Se posent les problèmes des partenariats et de l'essor de l'USEP.

Pour le SE-Unsa et sa fédération, il est essentiel de collaborer avec tous les partenaires proches de l'école. Et dans un contexte économique, social et sanitaire difficile, pour notre organisation, seul le dialogue est constructif.

Messieurs, Mesdames les membres du CDEN, nous comptons sur vous pour transmettre l'essence de ce discours à notre Ministre.

L'Unsa Education vous remercie pour votre écoute.